



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

# STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

# TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

Année 1902



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES  
1904

## Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Allemagne <sup>1)</sup>	Autriche	Belgique	Bosnie-Herzégovine	Bulgarie
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	3.692 <sup>2)</sup>	336 <sup>1)</sup>	17	2 <sup>1)</sup>	6 <sup>1)</sup>
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes . . . . . souterraines . . . . .	65.815 <sup>3)</sup>	9.122	—	26	169
	1.611	397	—	—	3
<b>Totaux</b>	67.426	9.519	—	26	172 <sup>2)</sup>
c. Développement en kilomètres des fils { aériens . . . . . { en service . . . . . de réserve . . . . . souterrains { en service . . . . . de réserve . . . . .	401.273 <sup>4)</sup>	46.926	50.635 <sup>1)</sup>	193	674 <sup>2)</sup>
	45.170	—	—	6	—
	375.474 <sup>5)</sup>	148.013	28.419 <sup>2)</sup>	—	31 <sup>4)</sup>
	266.120	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	1.088.037	194.939	79.054 <sup>3)</sup>	199 <sup>2)</sup>	705 <sup>2)</sup>
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . à fil double . . . . . internationaux . . . . .	1.989 <sup>6)</sup>	—	—	—	1
	5.548 <sup>7)</sup>	94	106 <sup>4)</sup>	—	4
	56 <sup>7)</sup>	23	28 <sup>5)</sup>	—	—
<b>Totaux</b>	7.593	117	134 <sup>6)</sup>	—	5
b. Longueur des lignes { aériennes . . . . . souterraines . . . . . sous-marines . . . . .	39.620	9.849	—	—	738 <sup>8)</sup>
	276 <sup>8)</sup>	2	—	—	—
	56 <sup>9)</sup>	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	39.952	9.851	—	—	738
c. Développement des fils { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	188.493	19.692	17.502	—	1.488 <sup>9)</sup>
	21.831	10	—	—	—
	65	—	174	—	—
<b>Totaux</b>	210.389	19.702	17.676 <sup>7)</sup>	—	1.488
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	3.712	272	121	2	7
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	19.081	658	108 <sup>8)</sup>	4	12
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	388.741	37.507	19.765 <sup>9)</sup>	140 <sup>8)</sup>	449
<b>Totaux</b>	411.534	38.437	19.994 <sup>10)</sup>	146	468
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	38 <sup>11)</sup>	— <sup>4)</sup>	6
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . . Ingénieurs . . . . . Chefs d'équipe et monteurs . . . . . Ouvriers . . . . . Téléphonistes . . . . . Facteurs . . . . .	—	—	33 <sup>12)</sup>	1	1
	—	—	2 <sup>13)</sup>	— <sup>5)</sup>	—
	— <sup>10)</sup>	—	14 <sup>14)</sup>	2	11
	—	—	211 <sup>15)</sup>	1 <sup>6)</sup>	6 <sup>7)</sup>
	—	—	238 <sup>16)</sup>	3 <sup>7)</sup>	50 <sup>8)</sup>
	—	—	—	— <sup>8)</sup>	5
	—	—	—	—	79
<b>Totaux</b>	—	2.728 <sup>2)</sup>	536	7	79
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	725.558.711	111.421.613	36.413.480 <sup>17)</sup>	53.866	—
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	1.906.856	441.301 <sup>3)</sup>	53.870 <sup>18)</sup>	202 <sup>9)</sup>	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	10.365	—	3.871 <sup>19)</sup>	2 <sup>10)</sup>	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	68.926 <sup>4)</sup>	—	1	2.419
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .	1.733.714	638.198 <sup>1)</sup>	905.664 <sup>1)</sup>	1.714 <sup>11)</sup>	—
	1.131.032	654.498 <sup>5)</sup>	658.904 <sup>20)</sup>	1.319 <sup>12)</sup>	—
<b>Totaux</b>	730.340.678	113.224.536	38.035.789	57.104	2.419
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	112.248.846	1.982.049	774.557 <sup>21)</sup>	—	33.311
<b>VII. Recettes.</b>					
<b>A. Conversations urbaines.</b>					
a. Abonnements . . . . .	Fr. —	Fr. 4.851.430 <sup>6)</sup>	Fr. 3.991.954 <sup>22)</sup>	Fr. 14.859 <sup>13)</sup>	Fr. 51.065
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .	—	234.717	14.901 <sup>23)</sup>	345	619
c. Recettes diverses . . . . .	—	—	735 <sup>24)</sup>	—	12
<b>B. Conversations interurbaines.</b>					
a. Taxes des conversations . . . . .	—	1.642.484	922.841 <sup>25)</sup>	—	34.359
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	36.668 <sup>26)</sup>	—	4.725
<b>Totaux</b>	64.397.121 <sup>11)</sup>	6.728.631 <sup>7)</sup>	4.967.099	15.204	90.780
<b>VIII. Dépenses.</b>					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	—	—	25.436.268 <sup>27)</sup>	— <sup>14)</sup>	506.556
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .	— <sup>12)</sup>	—	1.635.676	— <sup>14)</sup>	74.100
	—	—	3.224.216	—	— <sup>9)</sup>
<b>Totaux</b>	—	—	4.859.892 <sup>28)</sup>	—	—

## téléphoniques, année 1902.

Cap de Bonne-Espérance Exploitation par l'Etat	Colonies portugaises				Dahomey et dépendances Exploitation par la Colonie	Danemark		Espagne Exploitation par l'Etat
	De S. Thomé Exploitation par l'Administr. coloniale	Loanda Exploitation par l'Administr. coloniale	Macao Exploitation par l'Administr. coloniale	Timor Exploitation par l'Administr. coloniale		Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées <sup>1)</sup>	
8 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	3 <sup>1)</sup>	— <sup>2)</sup>	79	11 <sup>1)</sup>
4.199	192	33	38	92	1	— <sup>2)</sup>	8.926 <sup>10)</sup>	424 <sup>2)</sup>
1.364	—	—	—	—	—	—	56	—
5.563	192	33	38	92	1	—	8.982	424
8.781	192 <sup>2)</sup>	73 <sup>2)</sup>	38 <sup>2)</sup>	92 <sup>2)</sup>	2 <sup>2)</sup>	—	53.085 <sup>11)</sup>	1.501 <sup>3)</sup>
1.092	—	3	—	—	—	—	236 <sup>11)</sup>	—
272	—	—	—	—	—	—	30.925 <sup>12)</sup>	—
10.145	192	76	38	92	2	—	13.991 <sup>12)</sup>	—
—	—	—	—	—	1 <sup>3)</sup>	—	262 <sup>11)</sup>	—
16	—	—	—	—	—	21 <sup>3)</sup>	147 <sup>11)</sup>	—
—	—	—	—	—	—	6 <sup>4)</sup>	—	—
16	—	—	—	—	1	—	409	—
116	—	—	—	—	192 <sup>4)</sup>	—	13.909	—
—	—	—	—	—	—	2.080	—	—
—	—	—	—	—	—	229 <sup>5)</sup>	4	—
116	—	—	—	—	194	2.309	13.913	—
—	—	—	—	—	237	5.624	21.072	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	2	350	25	—
—	—	—	—	—	239	5.974	21.097	—
8	4	1	1	1	—	56	432	11 <sup>1)</sup>
21	4 <sup>3)</sup>	—	—	6	6	160	954 <sup>13)</sup>	—
2.003	72 <sup>4)</sup>	49 <sup>3)</sup>	39 <sup>3)</sup>	1	—	333	38.171	820 <sup>4)</sup>
2.032	80	50	40	8	6	549	39.557	831
—	1 <sup>5)</sup>	—	1 <sup>4)</sup>	1 <sup>3)</sup>	—	—	49	—
—	4	—	—	1	—	—	23	—
— <sup>2)</sup>	—	—	—	—	—	—	72	—
—	—	—	1	—	—	—	34	—
—	8	—	2	2	—	—	257	—
—	7 <sup>6)</sup>	—	2 <sup>5)</sup>	2 <sup>4)</sup>	—	—	1.233 <sup>14)</sup>	—
—	—	—	—	10	—	—	59	—
—	20	—	6	16	—	—	1.727	—
6.711.603	45.603	10.961	16.000	—	—	—	67.862.000	—
—	371	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	55.000	—
—	—	—	—	291	—	—	65.100	—
—	—	—	—	186 <sup>5)</sup>	—	195.904 <sup>6)</sup>	—	—
—	—	—	—	164 <sup>5)</sup>	—	119.092 <sup>6)</sup>	—	—
6.711.603	45.974	10.961	16.000	641	—	314.996	67.982.100	—
—	—	—	—	—	174	465.000	4.624.000	—
Fr. 714.982	Fr. 6.324	Fr. 3.496	Fr. 267	Fr. 206	Fr. —	Fr. —	Fr. 3.464.597	Fr. —
—	287	—	—	327	—	—	274.222	—
—	8.205 <sup>7)</sup>	—	—	—	—	—	49.084	955.072 <sup>5)</sup>
—	—	—	—	—	348	447.400	471.827	—
714.982	14.816 <sup>8)</sup>	3.496 <sup>9)</sup>	267 <sup>9)</sup>	533 <sup>9)</sup>	348	447.400	4.259.730	—
3.674.848	—	—	—	2.520	— <sup>8)</sup>	— <sup>9)</sup>	17.991.831	—
3.301.028	19.050	—	9.792	2.532	— <sup>8)</sup>	— <sup>9)</sup>	1.553.354	—
—	5.051	—	—	2.916	— <sup>8)</sup>	— <sup>9)</sup>	—	—
3.301.028	24.101 <sup>8)</sup>	—	9.792 <sup>9)</sup>	5.448 <sup>9)</sup>	—	—	1.553.354	—

## Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Espagne		France Exploitation par l'Etat	Grande-Bretagne et Irlande Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Hongrie Exploitation par l'Etat
	Exploitation par le "Crédito Mer- cantil"	Exploitation par plusieurs Compagnies			
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	—	50 <sup>6)</sup>	2.323	—	65 <sup>1)</sup>
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes . . . . .	—	8.965	15.663	—	2.823
{ souterraines . . . . .	—	—	5.919	—	72
<b>Totaux</b>	—	8.965	21.582	—	2.895
c. Développement en { aériens . . . . .	—	42.325	81.773	—	29.236 <sup>2)</sup>
{ de réserve . . . . .	—	—	1.642	—	6.572 <sup>2)</sup>
{ souterrains { en service . . . . .	—	—	201.836	—	17.295
{ de réserve . . . . .	—	—	100.367	—	9.095
<b>Totaux</b>	—	42.325	385.618	—	62.198
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . .	—	—	50	—	—
{ à fil double . . . . .	15	—	3.387	1.309 <sup>2)</sup>	112 <sup>2)</sup>
{ internationaux . . . . .	—	—	37	7 <sup>2)</sup>	10 <sup>2)</sup>
<b>Totaux</b>	15	—	3.474	1.316	122
b. Longueur des lignes { aériennes . . . . .	2.089	—	43.982	15.936	11.515
{ souterraines . . . . .	—	—	164	351 <sup>4)</sup>	—
{ sous-marines . . . . .	—	—	123	235 <sup>5)</sup>	—
<b>Totaux</b>	2.089	—	44.269	16.522	11.515
c. Développement des fils { aériens . . . . .	6.915	—	157.839	70.454	45.184
{ souterrains . . . . .	—	—	3.858 <sup>1)</sup>	4.295	—
{ sous-marins . . . . .	—	—	483	501	—
<b>Totaux</b>	6.915	—	162.180	75.250 <sup>6)</sup>	45.184
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	—	50	2.329	—	758 <sup>5)</sup>
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	21	30	3.515	—	312
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	—	13.486	94.350	—	18.977
<b>Totaux</b>	21	13.566	100.194	—	20.047
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	46	—	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .	—	—	—	—	—
Ingénieurs . . . . .	—	—	149	—	—
Chefs d'équipe et monteurs . . . . .	—	—	402	—	—
Ouvriers . . . . .	—	—	1.250	—	—
Téléphonistes . . . . .	—	—	3.224	—	—
Facteurs . . . . .	—	—	73	—	—
<b>Totaux</b>	—	—	5.144	—	—
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	—	—	176.755.741	—	48.295.713
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement . . . . .	—	—	—	86.031 <sup>7)</sup>	92.770
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	—	—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	—	115.417	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . .	—	—	1.340.908	—	81.742
{ arrivée . . . . .	—	—	1.250.934	—	79.646
<b>Totaux</b>	—	—	179.463.000	—	48.549.871
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	—	—	9.660.696	11.640.427 <sup>8)</sup>	594.924 <sup>7)</sup>
<b>VII. Recettes.</b>					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .	—	2.941.532	18.210.250	—	2.608.015
c. Recettes diverses . . . . .	—	10.752	—	10.675 <sup>9)</sup>	40.763
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations . . . . .	—	—	5.787.134	7.156.800 <sup>10)</sup>	939.247
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	—	45.725 <sup>11)</sup>	—
<b>Totaux</b>	—	2.952.284	23.997.384	7.213.200	3.588.025
<b>VIII. Dépenses.</b>					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	—	—	—	—	— <sup>8)</sup>
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . .	—	—	6.699.979	—	— <sup>8)</sup>
{ Matériel . . . . .	—	—	10.285.395 <sup>2)</sup>	—	— <sup>8)</sup>
<b>Totaux</b>	—	—	16.985.374	—	—

## téléphoniques, année 1902.

Hongrie	Indo-Chine française Exploitation par la Colonie	Italie		Japon Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Luxembourg Exploitation par l'Etat	Madagascar Exploitation par la Colonie	Norvège	
		Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées <sup>1)</sup>				Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées <sup>1)</sup>
1 <sup>9)</sup>	8 <sup>1)</sup>	—	71 <sup>5)</sup>	25	91 <sup>1)</sup>	3 <sup>1)</sup>	25 <sup>2)</sup>	176
32	132	—	3.289	2.404	100	206	773	8.906
—	59	—	103	73	—	5	18	7 <sup>19)</sup>
32	191	—	3.392 <sup>6)</sup>	2.477	100	211	791 <sup>3)</sup>	8.913
28	631 <sup>2)</sup>	—	31.631 <sup>7)</sup>	82.368 <sup>2)</sup>	1.141 <sup>2)</sup>	966 <sup>2)</sup>	18.394 <sup>4)</sup>	34.015 <sup>20)</sup>
4	—	—	1.961 <sup>7)</sup>	—	—	—	11	—
—	790 <sup>3)</sup>	—	2.230	77.035 <sup>3)</sup>	—	86	15.952 <sup>5)</sup>	154 <sup>21)</sup>
—	—	—	228	—	—	64 <sup>3)</sup>	12.300	—
32	1.421	—	36.050	159.403	1.141	1.116	46.657	34.169
—	—	—	5	—	163	—	36 <sup>1)</sup>	—
—	4 <sup>4)</sup>	3 <sup>2)</sup>	24 <sup>8)</sup>	76 <sup>4)</sup>	35	—	179 <sup>6)</sup>	— <sup>22)</sup>
—	—	1 <sup>2)</sup>	—	—	4 <sup>3)</sup>	—	5 <sup>7)</sup>	—
—	4	4	29	76	202	—	220	—
—	6	302	736	1.729	1.273	—	7.407 <sup>8)</sup>	12.004
—	—	—	—	7	—	—	—	2
—	—	—	—	7	—	—	358 <sup>9)</sup>	43
—	6	302	736	1.743	1.273	—	7.765	12.049 <sup>21)</sup>
—	48	302	736	10.997 <sup>5)</sup>	3.043	—	27.627	19.545
—	—	—	—	14	—	—	—	181
—	—	—	—	53	—	—	739	177
—	48	302	736	11.064	3.043	—	28.366	19.903 <sup>22)</sup>
1	8	—	71 <sup>9)</sup>	32	91	3	231 <sup>10)</sup>	574
—	4	—	159 <sup>10)</sup>	288	153	4	736 <sup>11)</sup>	1.275
42	364 <sup>3)</sup>	—	19.555	31.374	1.847	178	15.171	20.310
43	376	—	19.785	31.694	2.091	185	16.138	22.159
—	— <sup>9)</sup>	—	—	— <sup>6)</sup>	—	—	—	—
—	—	—	69	24	—	—	26	197
—	—	—	17	166	—	—	6	11
—	—	—	121	—	— <sup>4)</sup>	— <sup>4)</sup>	26 <sup>12)</sup>	199
1	—	—	314	850 <sup>7)</sup>	—	—	145	798
1	8 <sup>7)</sup>	—	542	2.301 <sup>8)</sup>	—	—	261	—
—	—	—	69	127 <sup>9)</sup>	—	—	6	196
2	8 <sup>8)</sup>	—	1.132	3.468	—	—	470	1.401
32.850	81.203 <sup>9)</sup>	—	65.926.293 <sup>11)</sup>	117.293.853 <sup>10)</sup>	1.153.515	280.100	37.853.272	36.784.161
—	78 <sup>9)</sup>	—	—	399.402 <sup>11)</sup>	2.535 <sup>5)</sup>	164	232.404 <sup>13)</sup>	822.218
—	—	—	—	—	126	—	—	—
—	—	—	—	—	224	—	—	34.954
—	1.817 <sup>10)</sup>	—	—	167.705 <sup>12)</sup>	6.153 <sup>6)</sup>	—	138.605 <sup>14)</sup>	48.134
—	—	—	—	71.766 <sup>12)</sup>	3.657 <sup>6)</sup>	—	93.928 <sup>14)</sup>	45.586
32.850	83.098	—	65.926.293	117.932.726 <sup>13)</sup>	1.166.210	280.264	38.318.209	37.735.053
—	52.793	79.227	254.985	1.021.439 <sup>14)</sup>	1.246.749	—	1.920.155 <sup>15)</sup>	1.911.365 <sup>24)</sup>
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
—	21.607 <sup>11)</sup>	—	2.611.687	4.368.582 <sup>15)</sup>	144.788 <sup>7)</sup>	29.350 <sup>5)</sup>	1.464.333	1.108.621
—	20	—	—	78.689	17.455 <sup>8)</sup>	41	—	179.186
—	156 <sup>12)</sup>	—	—	358.329	6.019 <sup>9)</sup>	—	40.728	56.640 <sup>25)</sup>
—	—	55.361	132.895	853.513	—	—	1.079.006	11.694
—	—	—	—	11.306 <sup>16)</sup>	—	—	5.408	—
—	21.783	55.361	2.744.582	5.670.419 <sup>17)</sup>	168.262	29.391	2.589.475	1.356.141
—	134.750	—	— <sup>12)</sup>	24.088.340 <sup>17)</sup>	1.948.345	—	14.382.000 <sup>16)</sup>	5.329.451 <sup>26)</sup>
—	27.000	—	561.867	516.161	— <sup>10)</sup>	—	—	422.710
—	10.000	—	667.116	6.720.146	169.945 <sup>11)</sup>	— <sup>9)</sup>	— <sup>17)</sup>	634.653 <sup>27)</sup>
—	37.000	—	1.228.983	7.236.307 <sup>17)</sup>	169.945	—	—	1.057.363

## Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Nouvelle-Calédonie Exploitation par l'Etat	Nouvelle-Zélande Exploitation par l'Etat	Pays-Bas		
			Exploitation par l'Etat	Exploitation municipale	Exploitation par des C <sup>ies</sup> privées
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	1	—	—	14 <sup>13)</sup>	39 <sup>13)</sup>
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes . . . . .	25	1.074	—	736 <sup>14)</sup>	—
{ souterraines . . . . .	—	—	—	204	—
<b>Totaux</b>	25	1.074	—	940	—
c. Développement en { aériens . . . . .	160	14.050	—	4.519	—
{ de réserve . . . . .	—	—	—	58	—
{ souterrains { en service . . . . .	—	—	—	19.297	—
{ de réserve . . . . .	—	—	—	11.789	—
<b>Totaux</b>	160	14.050	—	35.663	—
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . .	5	—	—	—	—
{ à fil double . . . . .	—	— <sup>2)</sup>	134 <sup>1)</sup>	—	—
{ internationaux . . . . .	—	—	17 <sup>2)</sup>	—	—
<b>Totaux</b>	5	—	151	—	—
b. Longueur des lignes { aériennes . . . . .	148	—	2.076	—	—
{ souterraines . . . . .	—	— <sup>2)</sup>	125 <sup>3)</sup>	—	—
{ sous-marines . . . . .	—	—	31 <sup>4)</sup>	—	—
<b>Totaux</b>	148	—	2.232	—	—
c. Développement des fils { aériens . . . . .	148	—	—	—	—
{ souterrains . . . . .	—	— <sup>2)</sup>	16.738	—	—
{ sous-marins . . . . .	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	148	—	16.738	—	—
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	35	70	69 <sup>5)</sup>	—	—
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	12	70	95 <sup>6)</sup>	69	107
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	111	10.633	116 <sup>7)</sup>	11.588	10.856
<b>Totaux</b>	158	10.773	280	11.657	10.963
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	— <sup>1)</sup>	—	—	—	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .	—	—	—	11	16
Ingénieurs . . . . .	—	—	— <sup>8)</sup>	10	15
Chefs d'équipe et monteurs . . . . .	—	— <sup>3)</sup>	—	27	15
Ouvriers . . . . .	—	—	—	75	43
Téléphonistes . . . . .	3	—	235 <sup>9)</sup>	218	147
Facteurs . . . . .	—	—	—	7	31
<b>Totaux</b>	3	—	235	348	267
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	128.350	—	—	24.670.503	13.310.618 <sup>10)</sup>
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	1.930	—	—	69.429	29.272
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	—	— <sup>4)</sup>	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . .	—	371.948	—	156.662	97.453
{ arrivée . . . . .	—	—	—	116.492	53.506
<b>Totaux</b>	130.280	371.948	—	25.013.086	13.490.849
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	4.368	— <sup>4)</sup>	1.061.643 <sup>10)</sup>	—	—
<b>VII. Recettes.</b>					
Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .	12.387	— <sup>5)</sup>	—	—	—
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .	95	—	—	—	—
c. Recettes diverses . . . . .	—	1.553.786	—	—	—
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations . . . . .	4.591	—	782.706	—	—
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	6.330 <sup>11)</sup>	—	—
<b>Totaux</b>	17.073	1.553.786	789.036	—	—
<b>VIII. Dépenses.</b>					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	—	—	4.330.695	—	—
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . .	—	1.406.922	237.592	—	—
{ Matériel . . . . .	— <sup>2)</sup>	—	1.422.597 <sup>12)</sup>	—	—
<b>Totaux</b>	—	1.406.922	1.660.189	—	—

## téléphoniques, année 1902.

Roumanie Exploitation par l'Etat	Russie		Sénégal Exploitation par l'Etat	Suède			Suisse Exploitation par l'Etat	Tunisie Exploitation par l'Etat
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C <sup>ies</sup> privées		Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C <sup>ies</sup> privées	Exploitation par des Sociétés mutuelles des habitants		
6 <sup>2)</sup>	92	12	4	151	5 <sup>12)</sup>	24 <sup>12)</sup>	330 <sup>1)</sup>	9 <sup>1)</sup>
748	6.706	1.083	74	—	—	—	14.635	367 <sup>2)</sup>
3	28	96	—	—	—	—	459 <sup>2)</sup>	—
751	6.734	1.179	74	—	—	—	15.094	367
3.792	45.934	39.849	126	68.305 <sup>1)</sup>	40.827	2.946	44.662 <sup>3)</sup>	502 <sup>3)</sup>
28	3.168	880	—					
1.052	875	3.119	—					
664	45	5.821	—	—	—	—	124.429 <sup>4)</sup>	—
5.536	50.022	49.669	126	68.305	40.827	2.946	169.091	514
2.149 <sup>3)</sup>	20	1	126	35	—	—	21 <sup>5)</sup>	6 <sup>3)</sup>
759 <sup>4)</sup>	5	11		1.277	—	—	626 <sup>5)</sup>	11 <sup>3)</sup>
1 <sup>5)</sup>	—	—		7	—	—	27 <sup>6)</sup>	—
2.909	25 <sup>1)</sup>	12	126	1.319	—	—	674	17
19.633 <sup>6)</sup>	805	81	—	13.494	—	—	— <sup>7)</sup>	— <sup>4)</sup>
—	—	—	—	116	—	—	—	—
19.633	805 <sup>1)</sup>	81	—	13.610 <sup>2)</sup>	—	—	—	—
23.709 <sup>7)</sup>	3.270	226	—	61.294 <sup>3)</sup>	13.983	457	19.541 <sup>8)</sup>	926
—	—	—	—					
—	—	—	—					
23.709	3.270	226	—	61.294 <sup>4)</sup>	13.983	457	19.541	936
494 <sup>8)</sup>	130	19	3	1.191	196	34	330	21
1.965 <sup>9)</sup>	108	7	—	899	—	—	942 <sup>9)</sup>	24
3.030 <sup>10)</sup>	22.323	22.929	106	60.501 <sup>5)</sup>	32.573	1.027	45.745	463
5.489	22.561	22.955	109	62.591	32.769	1.061	47.017	508
—	1	68	— <sup>1)</sup>	53 <sup>6)</sup>	— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	— <sup>10)</sup>	— <sup>9)</sup>
—	56	125		160 <sup>6)</sup>				
—	75	339		32 <sup>6)</sup>				
— <sup>11)</sup>	376	588	—	300 <sup>6)</sup>	—	—	220	—
—	575	30	—	1.000 <sup>6)</sup>	—	—	505 <sup>12)</sup>	—
—	80	—	—	2.800 <sup>7)</sup>	—	—	455 <sup>12)</sup>	—
—	1.163	1.150	—	—	—	—	3	—
1.599.604	89.434.597	44.717.298	—	162.508.500	—	—	23.242.737	457.700
9.303	—	—	—	—	—	—	—	10.300
—	— <sup>9)</sup>	— <sup>2)</sup>	—	—	— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	3.904	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
16.745 <sup>12)</sup>	35.696	47.089	432	451.006	—	—	110.230	—
24.487	32.386	34.275	412	306.759	—	—	129.316	—
1.650.139	89.502.679	44.798.662	844	163.266.265	—	—	23.486.187	468.000
415.890	72.549	—	—	5.735.016 <sup>8)</sup>	— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	5.147.652 <sup>14)</sup>	88.000
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
218.657 <sup>13)</sup>	6.397.044	—	3.300	4.326.745 <sup>9)</sup>	—	—	2.598.950 <sup>15)</sup>	37.074 <sup>9)</sup>
346.449	69.556	—	—	—	—	—	1.159.254 <sup>16)</sup>	27.102
1.563	39.416	— <sup>3)</sup>	—	23.591 <sup>10)</sup>	— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	257.509 <sup>17)</sup>	—
— <sup>14)</sup>	408.799	—	—	2.456.256 <sup>11)</sup>	—	—	1.873.238	16.339
—	—	—	—	—	—	—	—	—
566.669	6.914.815	—	3.300	6.806.592	—	—	5.888.951	80.515
—	12.412.314	— <sup>2)</sup>	— <sup>2)</sup>	32.473.866	— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	—	— <sup>5)</sup>
— <sup>15)</sup>	1.810.004	— <sup>3)</sup>	—	1.407.582	— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	1.872.939	— <sup>5)</sup>
—	863.776	—	—	6.611.617	— <sup>13)</sup>	— <sup>13)</sup>	5.619.351 <sup>18)</sup>	— <sup>5)</sup>
—	2.673.780	—	—	8.019.199	—	—	7.492.290	—

## Statistique des communications

OBJETS DE LA STATISTIQUE	National Telephone Co, London		Observations	
	1901	1902		
<b>I. Réseaux urbains.</b>				
a. Nombre de réseaux . . . . .	929	958	<p><b>Allemagne.</b> — <sup>1)</sup> Non compris les lignes, fils et stations dans les protectorats allemands et en Chine. — <sup>2)</sup> Les abonnés sont desservis par des fils simples avec retour par terre; la transformation en fils doubles est en cours d'exécution. — <sup>3)</sup> Non compris 1968 fils spéciaux posés en vertu d'arrangements particuliers; ils ont une longueur totale de 2115 km., un développement de 9552 km. et desservent 5452 postes d'abonnés. — <sup>4)</sup> Fils de bronze de 1,5 mm. — <sup>5)</sup> Les câbles ont 1, 3, 4, 7, 14, 27, 30, 56 ou 112 conducteurs simples et 4, 7, 10, 14, 20, 25, 28, 50, 56, 100, 112, 150, 168, 200, 224 ou 250 conducteurs doubles; ils sont revêtus d'une armature en fil de fer ou seulement en plomb et sont posés dans des tubes en fer fondu ou dans des conduits en ciment. — <sup>6)</sup> Fils de bronze de 5, 4, 3 ou 2 mm. — <sup>7)</sup> Fils aériens. — <sup>8)</sup> On emploie les câbles des réseaux urbains ou des câbles spéciaux. — <sup>9)</sup> Câbles téléphoniques à 4 conducteurs avec isolation par une matière fibreuse et revêtement d'une armature en fils de fer ronds zingués. — <sup>10)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — <sup>11)</sup> Non compris le produit des conversations mentionnées sous V, c. et e, d'un montant d'environ fr. 4 à 500.000. — <sup>12)</sup> La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.</p> <p><b>Autriche.</b> — <sup>1)</sup> En outre, 122 communications particulières et postes téléphoniques. — <sup>2)</sup> La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — <sup>3)</sup> 25 centimes par conversation de 3 minutes. — <sup>4)</sup> Y compris 37.995 phonogrammes. — <sup>5)</sup> 12,5 centimes sans limite du nombre des mots. — <sup>6)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 8 du 25 Août 1897. — <sup>7)</sup> 100 francs = 95,20 couronnes.</p> <p><b>Belgique.</b> — <sup>1)</sup> Fils de bronze de 1,4, 1,6 et 2 mm. de diamètre. — <sup>2)</sup> A savoir: 71 km. de lignes sous-fluviales</p>	
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes . . . . . souterraines . . . . .	—	—		
<b>Totaux</b>	—	—		
c. Développement en { aériens . . . . . { en service . . . . . kilomètres des fils { souterrains { de réserve . . . . .	649.474	726.876		
<b>Totaux</b>	649.474	726.876		
<b>II. Circuits interurbains.</b>				
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . { à fil double . . . . . { internationaux . . . . .	—	—		
<b>Totaux</b>	—	—		
b. Longueur des lignes { aériennes . . . . . { souterraines . . . . . { sous-marines . . . . .	—	—		
<b>Totaux</b>	—	—		
c. Développement des fils { aériens . . . . . { souterrains . . . . . { sous-marins . . . . .	—	—		
<b>Totaux</b>	—	—		
<b>III. Stations et postes.</b>				
a. Nombre de stations centrales . . . . .	1.019	1.055		
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	2.610	2.670		
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	219.849	246.092		
<b>Totaux</b>	223.478	249.817		
<b>IV. Personnel.</b>				
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—		
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .	9.710	11.464		
Ingénieurs . . . . .	—	—		
Chefs d'équipe et monteurs	—	—		
Ouvriers . . . . .	—	—		
Téléphonistes . . . . .	—	—		
Facteurs . . . . .	—	—		
<b>Totaux</b>	9.710	11.464		
<b>V. Conversations urbaines.</b>				
a. D'abonné à abonné . . . . .	—	—		
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—		
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	784.659.720	844.207.104		
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	—		
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . { arrivée . . . . .	—	—		
<b>Totaux</b>	784.659.720	844.207.104		
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>				
Nombre de conversations . . . . .	—	—		
<b>VII. Recettes.</b>				
<b>A. Conversations urbaines.</b>				
a. Abonnements . . . . .	Fr.	Fr.		
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	—		
c. Recettes diverses . . . . .	—	—		
<b>B. Conversations interurbaines.</b>				
a. Taxes des conversations	—	—		
b. Recettes diverses . . . . .	—	—		
<b>VIII. Dépenses.</b>				
<b>Totaux</b>				
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	—	—		
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . { Matériel . . . . .	—	—		
<b>Totaux</b>	—	—		

## téléphoniques, année 1902.

Observations
<p>et 28.348 km. de lignes souterraines. Le réseau de Bruxelles, qui se composait entièrement de lignes aériennes, a été transformé en réseau souterrain dans le courant de l'année 1902; de ce chef, il a été installé: 1° des câbles isolés au papier et munis d'une gaine de plomb, à 200, 150, 125, 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 2° des câbles armés comme ceux sous 1° et munis, en outre, d'une armature de fils d'acier, à 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 3° des câbles sous plomb, isolés au caoutchouc, à 50 et 25 paires de conducteurs. Tous les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,3 mm. de diamètre à 98 % de conductibilité. — <sup>3)</sup> Dans ce nombre sont compris 3579 km. d'installations diverses indépendantes des réseaux urbains et 108 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — <sup>4)</sup> Fils de bronze de 1,4, 1,6, 2, 2,4, 2,5 et 3 mm. — <sup>5)</sup> Fils de bronze de 2, 3, 3,5, 4, 5 et 5,5 mm. — <sup>6)</sup> Y compris 53 circuits télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — <sup>7)</sup> A savoir: 13.750 km. de circuits servant soit à la téléphonie à grande distance interne, soit à la téléphonie internationale (dont 6654 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe) et 3926 km. de circuits servant exclusivement à la téléphonie internationale. — <sup>8)</sup> Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics, dont quelques-uns (les plus importants) sont pourvus de plusieurs cabines. — <sup>9)</sup> Ce nombre se décompose comme il suit: 1° 17.183 postes reliés directement à des bureaux centraux, dont 17.102 à l'usage des abonnés et 81 à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des télégraphes; 10.308 de ces postes sont reliés par un double fil aux bureaux centraux; les autres ne disposent que d'un fil simple. 2° 2582 postes supplémentaires raccordés à des postes primaires compris dans les 17.183 postes dont il est question ci-dessus; 2498 de ces postes supplémentaires sont à la disposition des abonnés et 84 à celle des fonctionnaires de l'Administration des télégraphes. — <sup>10)</sup> Au 31 Décembre 1902, il y avait 68 abonnés au service téléphonique interurbain interne, 18 abonnés au service international et 4 abonnés aux communications avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — <sup>11)</sup> La direction du service téléphonique est exercée par le directeur technique des télégraphes; de même, un grand nombre d'agents s'occupent cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes (sauf le directeur technique). — <sup>12)</sup> Ce nombre ne comprend pas les chefs de réseau qui s'occupent en même temps de télégraphie. — <sup>13)</sup> Ingénieurs, chefs des réseaux de Bruxelles et de Liège, sont déjà compris sous la rubrique „directeurs et adjoints“. — <sup>14)</sup> Contre-maitres et brigadiers de ligne. — <sup>15)</sup> 205 hommes et 6 femmes. — <sup>16)</sup> 13 hommes et 225 femmes. — <sup>17)</sup> Chiffre approximatif établi d'après le mouvement de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — <sup>18)</sup> 1813 de ces communications ont donné lieu à double taxe. — <sup>19)</sup> Avis téléphoniques ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers à désigner. La taxe à percevoir pour l'avis est de 25 centimes dans le régime urbain et de 35 centimes dans le régime interurbain. — <sup>20)</sup> Transmission gratuite. — <sup>21)</sup> A savoir: 3466 avis téléphoniques interurbains (taxe 35 centimes, voir observation 19), 509.039 communications du service intérieur (dont 433.352 de 5 minutes ou moins et 75.687 de plus de 5 minutes jusqu'à 10) et 262.052 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités, pour lesquelles il a été échangé 182.956 communications proprement dites. — <sup>22)</sup> Dans le courant de l'année 1902, la surtaxe afférente à l'usage d'un raccordement par double fil aux bureaux centraux de Bruxelles et de Mons a été supprimée. — Pour autres renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 2 du 25 Février 1894, pages 30 et 31, et les statistiques téléphoniques des années précédentes. — <sup>23)</sup> Dont fr. 980 pour avis téléphoniques. — <sup>24)</sup> A savoir: fr. 335 pour cartes payantes et fr. 400 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — <sup>25)</sup> A savoir: fr. 597.442 du service intérieur (dont fr. 49.344 pour abonnements et fr. 1216 pour avis téléphoniques) et fr. 325.399 du service international, part belge (dont fr. 19.840 pour abonnements). — <sup>26)</sup> Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires (modifications aux installations à charge des abonnés, etc.). — <sup>27)</sup> Y compris un capital de fr. 11.430.582 représentant le coût de la reprise par l'Etat des réseaux téléphoniques concédés. — <sup>28)</sup> Dont fr. 3.000.783 pour travaux de premier établissement.</p> <p><b>Bosnie-Herzégovine.</b> — <sup>1)</sup> Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — <sup>2)</sup> Fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Y compris 3 postes à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des postes et des télégraphes. — <sup>4)</sup> Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — <sup>5)</sup> Les ingénieurs du télégraphe contrôlent aussi les installations téléphoniques. — <sup>6)</sup> A titre permanent, salaire fr. 2. — <sup>7)</sup> 3 dames aussi employées au service d'un bureau de dépôt des télégrammes. — <sup>8)</sup> Commun au bureau de dépôt des télégrammes. — <sup>9)</sup> Fr. 0,20 par conversation de 3 minutes. — <sup>10)</sup> Avis téléphonique (invitation pour la conversation), 10 centimes de taxe fixe et 1 centime par mot. — <sup>11)</sup> 10 centimes par télégramme. — <sup>12)</sup> Les copies des télégrammes sont remises par voie „poste restante“ ou „télégraphe restant“. — <sup>13)</sup> A savoir: fr. 8671 pour les abonnements et fr. 6188 comme frais de première installation. Les tarifs seront publiés ultérieurement dans une étude spéciale relative aux „Tarifs téléphoniques“. — <sup>14)</sup> Par suite de la réunion des services des télégraphes et téléphones, les dépenses afférentes au service téléphonique ne peuvent pas être indiquées.</p> <p><b>Bulgarie.</b> — <sup>1)</sup> Les réseaux sont généralement à fils doubles. — <sup>2)</sup> Vers la fin de l'année a été entreprise la transformation du réseau téléphonique aérien de Sophia en réseau aéro-souterrain. Les travaux sont encore en cours. A cet effet, des câbles souterrains (9960 m.) à 40 doubles conducteurs en cuivre de 1 mm. de diamètre ont été posés. Les conducteurs sont isolés à la gutta-percha et protégés par des rubans tannés, plomb et armature en acier. Une nouvelle centrale téléphonique, système „Siemens“, arrangée pour 600 abonnés, mais pouvant desservir 1200, est en cours d'installation à</p>

## Statistique des communications téléphoniques, année 1902.

## Observations

**Sophia.** — <sup>1)</sup> Fils de bronze de 2 mm. de diamètre. — <sup>2)</sup> Câbles à 12 âmes formant 6 circuits métalliques, revêtus doublement de plomb et caoutchouc. — <sup>3)</sup> Dont 160 km. servent simultanément pour les services télégraphique et téléphonique (système Van Rysselberghe) et 555 km. sont destinés pour le même service, mais n'ont été employés, pendant l'année 1902, que pour le service téléphonique. — <sup>4)</sup> A savoir : 338 km. de fils de bronze de 2 mm., 1134 km. de fils de bronze de 3 mm. et 16 km. de fils de fer de 4 mm. de diamètre. — <sup>5)</sup> A titre temporaire avec un paiement de fr. 2 par jour. — <sup>6)</sup> A savoir : 5 dames et 45 hommes. — <sup>7)</sup> Commun au service de poste, télégraphe et téléphone.

**Cap de Bonne-Espérance.** — <sup>1)</sup> Ces réseaux, dont 2 sont à fils simples avec retour par terre, contiennent d'un à cinq échanges généraux. — <sup>2)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique.

**Colonies portugaises (île S. Thomé).** — <sup>1)</sup> Fils simples avec retour par terre. — <sup>2)</sup> Fils de fer et de cuivre dur de 1,5, 2 et 2,5 mm. — <sup>3)</sup> Etablies dans les stations centrales. — <sup>4)</sup> 27 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — <sup>5)</sup> Direction spéciale. — <sup>6)</sup> Hommes. — <sup>7)</sup> Vente de matériel aux abonnés. — <sup>8)</sup> D'après l'équivalent de 240 reis pour 1 franc.

**Colonies portugaises (Loanda).** — <sup>1)</sup> Fils simples avec retour par terre. — <sup>2)</sup> Fils de fer de 4 mm. — <sup>3)</sup> 34 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — <sup>4)</sup> La direction et l'exécution du service téléphonique sont complètement confondues avec celles du service télégraphique. — <sup>5)</sup> D'après l'équivalent de 240 reis pour 1 franc.

**Colonies portugaises (Macao).** — <sup>1)</sup> Fils simples avec retour par terre. — <sup>2)</sup> Fils de fer et de cuivre dur de 2 mm. — <sup>3)</sup> 33 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — <sup>4)</sup> Direction spéciale. — <sup>5)</sup> Hommes. — <sup>6)</sup> D'après l'équivalent de 240 reis pour 1 franc.

**Colonies portugaises (Timor).** — <sup>1)</sup> Fils simples avec retour par terre. — <sup>2)</sup> Fils de fer de 2,5 mm. — <sup>3)</sup> Direction spéciale. — <sup>4)</sup> Hommes. — <sup>5)</sup> Télégrammes d'Etat. — <sup>6)</sup> D'après l'équivalent de 240 reis pour 1 franc.

**Dahomey et dépendances.** — <sup>1)</sup> Fils simples. — <sup>2)</sup> Fils de bronze de 15/10 mm. — <sup>3)</sup> Fils simples. — <sup>4)</sup> Fils de bronze de 2 mm. — <sup>5)</sup> Câble télégraphique à une communication. — <sup>6)</sup> Le personnel du service postal et télégraphique assure le service téléphonique. — <sup>7)</sup> Le réseau urbain sert exclusivement au service officiel. — <sup>8)</sup> Les dépenses téléphoniques sont comprises dans les dépenses télégraphiques.

**Danemark.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1902 au 31 Mars 1903. — <sup>2)</sup> Réseaux établis et exploités par des Compagnies privées. — <sup>3)</sup> Fils de bronze de 2 à 4 mm. — <sup>4)</sup> La communication avec l'Allemagne est établie par deux voies (via Kolding et via Syltholm-Femern), par deux fils doubles de bronze de 4 mm. La communication qui l'année dernière a été via Gjedser-Warnemünde est déposée. Avec la Suède et la Norvège, la communication est aussi par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Helsingör-Helsingborg) par quatre fils doubles de bronze, savoir respectivement deux de 3 mm. et deux de 4,5 mm. Les conversations téléphoniques avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Helsingör-Helsingborg. — <sup>5)</sup> En dehors des câbles sous-marins exclusivement destinés pour les correspondances téléphoniques, on emploie aussi des conducteurs disponibles des câbles sous-marins des télégraphes à la correspondance téléphonique. — <sup>6)</sup> Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — <sup>7)</sup> Voir statistique des Compagnies privées. — <sup>8)</sup> La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés seront, en outre, portés à son domicile par facteur. — <sup>9)</sup> La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — <sup>10)</sup> Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — <sup>11)</sup> Fils de bronze de 1,25-2,5 mm. et fils d'acier de 2,79-3,55-4,31 mm. — <sup>12)</sup> Câbles à isolation de papier et de l'air, protégés par du plomb et des caissons en ciment. — <sup>13)</sup> Dont 466 cabines publiques automatiques. — <sup>14)</sup> Ordinairement des dames.

**Espagne.** — <sup>1)</sup> Dont 7 ne servent qu'au service officiel. Accidentellement, il est établi, par les soins du Corps des télégraphes, des communications téléphoniques à longue distance entre Madrid et Saint-Sébastien, pour relier la capitale avec la résidence de la Cour, d'ordinaire pendant les excursions d'été ou la saison des bains; aussi, mais plus rarement, entre Madrid et d'autres endroits à l'occasion de quelque événement d'importance et pour les besoins du Gouvernement. A part les réseaux urbains et interurbains, il existe des circuits indépendants établis et exploités par des particuliers pour la communication entre deux immeubles d'un même propriétaire ou fabricant, soit dans les villes, soit dans la campagne. Ces circuits, à fils simples en acier ou en cuivre dur, étaient en 1902 au nombre de 969 avec 2361 postes, et leur développement de fils de 5728 km. — <sup>2)</sup> Dont 90 km. des réseaux servant exclusivement au service officiel. — <sup>3)</sup> Dont 284 des réseaux servant exclusivement au service officiel. — <sup>4)</sup> Dont 172 destinés exclusivement au service officiel. — <sup>5)</sup> A savoir : I. fr. 74.281 produit des réseaux exploités par l'Etat; II. prélèvement à titre de droit canon : a) fr. 56.665 du „Crédit Mercantil“ (société exploitant le réseau interurbain nommé de la zone N.-E. de l'Espagne), b) fr. 786.726 des compagnies urbaines et c) fr. 37.400 des propriétaires des circuits particuliers. — <sup>6)</sup> Les compagnies exploitant la téléphonie urbaine sont au nombre de 42, et leurs réseaux les plus importants sont ceux de Madrid, Barcelone, Valence et Bilbao.

**France.** — <sup>1)</sup> La différence en moins constatée avec l'année précédente provient d'une modification du classement des lignes. — <sup>2)</sup> Dont fr. 58.726 de dépenses diverses.

# Statistique des communications téléphoniques, année 1902.

## Observations

**Grande-Bretagne et Irlande.** — <sup>1)</sup> Année financière du 1<sup>er</sup> Avril 1902 au 31 Mars 1903. Les réseaux urbains sont, pour la plus grande partie, exploités par des entreprises autorisées, tandis que l'exploitation des réseaux interurbains se trouve entre les mains de l'Administration. — <sup>2)</sup> Fils de cuivre d'un poids de 100, 150, 200, 300, 400, 600 et 800 l. a. par mille. — <sup>3)</sup> La longueur des circuits internationaux est de 283 km., à savoir : 117 km. de lignes aériennes et 166 km. de câbles sous-marins. — <sup>4)</sup> Câbles à plusieurs fils de cuivre d'un poids de 40 à 50 l. a. par mille. — <sup>5)</sup> Câbles à 4 fils, chaque fil pesant 160 l. a. et couvert de 300 l. a. de gutta-percha par mille nautique. — <sup>6)</sup> Longueur des circuits métalliques. — <sup>7)</sup> Aucun relevé n'a été fait des communications demandées par les abonnés. — <sup>8)</sup> Chaque conversation interurbaine compte pour une unité, indépendamment de sa durée. — <sup>9)</sup> Les recettes pour les conversations urbaines à partir des cabines publiques ne sont pas comprises dans les abonnements annuels (67.141 sur 86.031, voir sous rubrique V, b). — <sup>10)</sup> Y compris les taxes terminales du Post Office. — <sup>11)</sup> Différence payée par les lignes garanties. — <sup>12)</sup> Comme l'année dernière, ces données comprennent le nombre et la valeur des conversations échangées entre Londres et Paris.

**Hongrie.** — <sup>1)</sup> 5 réseaux sont à fil simple et 60 à fil double. — <sup>2)</sup> Fils d'acier de 1,8 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Fils de bronze de 2, 3 et 4 mm. — <sup>4)</sup> Lignes aériennes. — <sup>5)</sup> Dont 606 postes servant en même temps de cabines publiques. — <sup>6)</sup> Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — <sup>7)</sup> Unité de temps : 3 ou 5 minutes. Il a été téléphoné en outre 184.334 télégrammes, qui sont compris dans la statistique télégraphique. — <sup>8)</sup> Les postes, télégraphes et téléphones étant réunis, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées. — <sup>9)</sup> Fil simple.

**Indo-Chine française.** — <sup>1)</sup> Avec fil de retour (circuit métallique). — <sup>2)</sup> Fil de fer de 3 et de 2 mm. et fil de bronze de 1 mm. — <sup>3)</sup> Câble à 14 conducteurs, câble à 2 conducteurs sous gutta recouverte de plomb et câble sous papier à 56, 28 et 7 paires de conducteurs. — <sup>4)</sup> Fil bi-métal de 2 mm. — <sup>5)</sup> Dont 154 gratuits (postes officiels). — <sup>6)</sup> Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — <sup>7)</sup> Dames. — <sup>8)</sup> Le reste du personnel est commun aux postes, télégraphes et téléphones. — <sup>9)</sup> La taxe d'une conversation de 3 minutes est fixée à 0,10 de piastre, soit environ fr. 0,25. — <sup>10)</sup> Transmission gratuite. — <sup>11)</sup> Abonnement annuel principal (abonné relié à une station centrale) fixé à 50 piastres. Abonnement annuel supplémentaire (abonnés reliés entre eux) fixé à 20 piastres. La piastre vaut environ fr. 2,40. — <sup>12)</sup> Indemnités pour rupture de fils téléphoniques.

**Italie.** — <sup>1)</sup> Année financière du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 au 30 Juin 1902. — <sup>2)</sup> Fil de bronze de 3 mm. — <sup>3)</sup> Fil de bronze de 4 mm. — <sup>4)</sup> La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — <sup>5)</sup> Les abonnés sont desservis par des fils simples avec retour par terre. Le réseau de Milan est en cours de transformation à fil double par lignes souterraines. — <sup>6)</sup> Dont 3 km. de lignes sous-marines dans la ville de Venise. — <sup>7)</sup> Les grands réseaux sont en fil de bronze de 1,25 mm., tandis que les petits réseaux sont en fil de fer de plusieurs diamètres. — <sup>8)</sup> Fil de bronze de 3 et de 2 mm. — <sup>9)</sup> Non compris 5 bureaux de commutation affectés au service des lignes interurbaines exploitées par l'Etat. — <sup>10)</sup> Y compris 5 postes publics réservés au service des lignes interurbaines exploitées par l'Etat. — <sup>11)</sup> Y compris les conversations entre abonnés et cabines publiques. — <sup>12)</sup> Il n'existe pas de données au sujet des dépenses d'établissement.

**Japon.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1902 au 31 Mars 1903. — <sup>2)</sup> Fils de cuivre dur N<sup>os</sup> 8, 12, 14, 17; fils de bronze silicieux N<sup>o</sup> 17; fils d'acier N<sup>o</sup> 12; fils de fer N<sup>os</sup> 11, 14 et fils bimétalliques N<sup>os</sup> 12 et 16. — <sup>3)</sup> Câbles à isolation de papier vernis et recouverts de plomb. — <sup>4)</sup> Non compris 20 circuits duplex et 6 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones. — <sup>5)</sup> Fils de cuivre dur N<sup>os</sup> 8, 12, 14; fils d'acier N<sup>o</sup> 12; fils de fer N<sup>o</sup> 8 et fils bimétalliques N<sup>o</sup> 12. — <sup>6)</sup> Direction générale des postes et des télégraphes. — <sup>7)</sup> Tous à titre permanent. — <sup>8)</sup> Dont 1418 dames. — <sup>9)</sup> Dont 8 dames. — <sup>10)</sup> Non compris le nombre des conversations effectuées pour les télégrammes téléphonés. — <sup>11)</sup> La taxe d'une conversation (5 minutes) est fixée à fr. 0,125. — <sup>12)</sup> On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis directement par téléphone entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — <sup>13)</sup> Outre les conversations urbaines indiquées, il y a encore 5813 conversations effectuées au moyen de l'appel téléphonique. — <sup>14)</sup> Y compris le nombre des conversations échangées par les téléphones automatiques, mais non compris 30.944 conversations effectuées au moyen de l'appel téléphonique. — <sup>15)</sup> Taxes d'abonnements et frais accessoires. — Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N<sup>o</sup> 4 du 25 Avril 1894, page 98. — <sup>16)</sup> Frais des appels téléphoniques. — <sup>17)</sup> Conversion faite à raison de yen 0,40 pour un franc.

**Luxembourg.** — <sup>1)</sup> Tous les réseaux sont reliés entre eux; 31 sont en outre reliés par fil direct au bureau central de Luxembourg. — <sup>2)</sup> Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,4 mm. — <sup>3)</sup> Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 3 et 4 mm. — <sup>4)</sup> La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — <sup>5)</sup> Les taxes sont fixées comme suit : Pour toute communication demandée, il est perçu, par correspondance de 3 minutes, qu'elle ait lieu dans le même réseau ou de réseau à réseau, ou de localité à localité, pourvu que la personne à appeler réside dans la localité dans laquelle la cabine est établie : a) une taxe de 35 centimes dans le cas où un non-abonné confère avec un abonné; b) une taxe de 50 centimes pour la communication demandée par un abonné avec un non-abonné, qu'elle ait lieu dans une cabine publique ou à l'appareil de l'abonné même; c) une taxe de 70 centimes pour la communication entre deux personnes non abonnées. Si les communications mentionnées sous a, b et c durent plus de 3 minutes, il sera perçu 35 centimes pour chaque

# Statistique des communications téléphoniques, année 1902.

## Observations

3 minutes ou fraction de 3 minutes en plus. — 6) 10 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes sont remises par voie postale. — 7) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 62 et suivantes. — 8) Ce chiffre comprend le produit des communications internationales. — 9) Frais de déplacement, vente de matériel, etc. — 10) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses pour le personnel ne peuvent pas être indiquées. — 11) Entretien, extension et amélioration du réseau.

**Madagascar.** — 1) Non compris le réseau militaire de Diego-Suarez. — 2) Fil de cuivre de 1,5 mm. de diamètre. Circuits métalliques. — 3) Câbles sous plomb à isolation en papier de 1, 7 ou 28 paires de conducteurs. — 4) Commun aux postes, télégraphes et téléphones. — 5) Les abonnements sont gratuits pour les services publics. Les tarifs seront publiés ultérieurement dans une étude spéciale relative aux „Tarifs téléphoniques“. — 6) Les dépenses sont englobées dans les frais d'installation et d'entretien des lignes télégraphiques.

**Norvège.** — 1) Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1902 au 31 Mars 1903. — 2) En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — 3) Routes principales. — 4) Fils de bronze de 1,25 et 1,5 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. — 5) Les câbles sont au papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200 et 250 fils doubles. — Le chiffre correspondant pour les termes 1900/1901 et 1901/1902 est, dans la statistique pour les deux années, indiqué avec 10.000 km. de trop, la longueur des fils de réserve souterrains de 10.000 km. n'étant pas déduite. — 6) Fils de cuivre dur de 2,75, 3,3, 4 et 4,5 mm., de fer de 3,17 et 4 mm. et exceptionnellement de bronze silicieux de 2 mm. de diamètre. — 7) Fils aériens. — 8) Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 4376 km. — 9) Les câbles téléphoniques sont de la même construction que les câbles télégraphiques, à savoir: avec isolation de gutta-percha et revêtus d'une armature en fils de fer rond. — 10) Dont 198 sont aussi des bureaux télégraphiques. — 11) Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 515 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (132 avec des appareils télégraphiques). — 12) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbain. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — 13) La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — 14) Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone: jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme, et pour chaque télégramme en sus, 5 öre; au minimum 10 kr. (fr. 14) par an. Sans abonnement spécial, la transmission d'un télégramme par le téléphone coûte 20 öre. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise quand le bureau télégraphique le pourra. — 15) Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. — 16) Y compris les frais d'établissement des réseaux urbains, à savoir: fr. 5.232.000. — 17) La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — 18) Année astronomique de 1902. — 19) Y compris 6 km. de câbles sous-marins. — 20) Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — 21) Y compris 73 km. de fils sous-marins. — 22) Aucun relevé n'en a été fait. — 23) Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — 24) Unité de temps: généralement 5 minutes. — 25) Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — 26) En outre, fr. 170.029 de dépenses des abonnés pour des appareils et des lignes jusqu'à la fin de l'année. — 27) A savoir: fr. 396.260 de frais d'entretien et fr. 238.393 de frais d'établissement.

**Nouvelle-Calédonie.** — 1) Ce service est compris dans les attributions de la Direction des Postes et des Télégraphes; aucun fonctionnaire n'y est spécialement affecté. — 2) Ces dépenses sont englobées dans les frais d'entretien du réseau télégraphique.

**Nouvelle-Zélande.** — 1) Année financière du 1<sup>er</sup> Avril 1902 au 31 Mars 1903. — 2) Aucun relevé n'en a été fait. On utilise les lignes télégraphiques. — 3) Commun avec le service télégraphique. — 4) Aucun relevé n'en a été fait. — 5) Les abonnements sont annuels.

**Pays-Bas.** — 1) Fils de cuivre dur de 2,5 et 3 mm. de diamètre. — 2) Fils de cuivre dur de 3 et 4 mm. de diamètre. — 3) Pour les lignes souterraines on emploie des câbles téléphoniques de 4, 7 ou de 14 conducteurs doubles avec isolation de papier et de l'air. Ces câbles sont revêtus d'une double armature de plomb et de fer galvanisé. — 4) Pour les lignes sous-fluviales on emploie des câbles avec des conducteurs isolés avec de la gutta-percha. — 5) Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat; elles sont seulement ouvertes au service interurbain. — 6) Dans chaque bureau téléphonique de l'Etat il y a au moins une cabine publique. — 7) Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains; en outre, un nombre de 116 personnes dispose d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat. — 8) La direction centrale est confondue avec celle des Postes et des Télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs et les ouvriers également sont communs aux deux services. — 9) Dames. Ce personnel est exclusivement affecté au service téléphonique interurbain. — 10) Conversations simples, c'est-à-dire d'une durée de 3 minutes ou moins. Ce chiffre se décompose comme suit: 1.000.390 conversations interlocales et 61.253 internationales.—

# Statistique des communications téléphoniques, année 1902.

## Observations

<sup>1)</sup> Produit de vente du guide téléphonique officiel. — <sup>2)</sup> A savoir : fr. 1.310.036 de frais d'établissement et fr. 112.561 de frais d'entretien. — <sup>3)</sup> Les municipalités, les compagnies et les personnes privées ont toutes, pour l'installation et l'exploitation des réseaux urbains, une concession de l'Etat pour une surface limitée par un cercle tiré avec un rayon de 5 km. d'un centre, indiqué pour chaque cas par le gouvernement. — <sup>4)</sup> Dans la plupart des réseaux urbains, tous les abonnés sont desservis par des fils doubles. Seulement dans 8 réseaux les postes des abonnés sont reliés en partie par fils doubles et en partie par fils simples. — <sup>5)</sup> Ce nombre est partiellement taxé.

**Roumanie.** — <sup>1)</sup> Année financière du 1<sup>er</sup> Avril 1902 au 31 Mars 1903. — <sup>2)</sup> Les réseaux urbains sont établis dans les villes suivantes : Bucarest, Jassy, Galatz, Braila, Ploesti et Craiova. — <sup>3)</sup> A savoir : 1850 circuits appartenant aux départements, 215 circuits privés qui sont reliés à des postes téléphoniques de l'Etat et 84 circuits privés non reliés à des postes téléphoniques publics (installations faites par des particuliers et sur leurs propriétés). — <sup>4)</sup> A savoir : 8 appartenant à l'Etat, 180 aux départements, 560 aux particuliers, 4 privés et 7 servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe“. — <sup>5)</sup> Entre Bucarest et Roustchouk (Bulgarie) par Giurgiu. Ce circuit, en fils de bronze de 3 mm. de diamètre, n'est pas encore mis en exploitation. — <sup>6)</sup> A savoir : 687 km. de lignes d'Etat (dont 223 km. sont mis sur les poteaux télégraphiques), 15.883 km. de lignes départementales, 1660 km. de lignes particulières, 323 kilomètres de lignes privées et 1080 km. servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe“. — <sup>7)</sup> A savoir : 1993 km. de fils appartenant à l'Etat, 17.093 km. aux départements, 2115 km. aux particuliers, 348 km. de fils privés et 2160 km. servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe“. — <sup>8)</sup> A savoir : 119 de l'Etat et 375 départementales, qui servent en même temps de cabines publiques. — <sup>9)</sup> A savoir : 230 de l'Etat et 1735 départementales. — <sup>10)</sup> A savoir : 2150 de l'Etat, 775 particuliers et 105 privés. — <sup>11)</sup> Dans la Direction générale des Postes et des Télégraphes, le service d'exploitation télégraphique et téléphonique est chargé de diriger l'exploitation téléphonique. En outre, le personnel afférent au service télégraphique assure aussi le service téléphonique des stations et postes téléphoniques de l'Administration gouvernementale. Dans les centrales et les postes départementaux, le service est effectué par les employés des Administrations départementales. — <sup>12)</sup> Dans les réseaux urbains et dans les localités qui ne sont pas pourvues de bureaux télégraphiques, l'Administration autorise le service des phonogrammes. Nombre total des phonogrammes : 94.176. — <sup>13)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 7 du 25 Juillet 1903, page 164. — <sup>14)</sup> Les taxes des conversations interurbaines sont confondues avec celles des conversations urbaines. — <sup>15)</sup> Le service des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, les dépenses exclusivement afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

**Russie.** — <sup>1)</sup> Ces données se rapportent aux communications interurbaines Varsovie-Lodz et St Péterbourg-Moscou. — <sup>2)</sup> Le décompte statistique de la quantité annuelle des conversations téléphoniques n'a pas été établi, par la raison que chaque abonné est tenu de payer, pour l'usage qu'il fait du réseau téléphonique urbain, une année d'avance, sans qu'il soit possible de déterminer, même approximativement, le nombre effectif des conversations qui auront lieu. — <sup>3)</sup> Il n'y a pas de renseignements sur les recettes et dépenses des réseaux exploités par les Compagnies privées.

**Sénégal.** — <sup>1)</sup> Le personnel des postes et des télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — <sup>2)</sup> Les installations sont faites aux frais des abonnés.

**Suède.** — <sup>1)</sup> Pour les réseaux urbains, les fils employés sont de bronze silicieux, généralement de 1 mm. de diamètre, et de fer de 3 et 4 mm. de diamètre. Les câbles employés pour les lignes souterraines sont au papier et à l'air, de 50 à 300 fils doubles. — <sup>2)</sup> Une partie considérable des fils téléphoniques est posée sur les poteaux télégraphiques. — <sup>3)</sup> Les circuits interurbains sont de cuivre dur ou de bronze phosphorique ou silicieux de 2, 2,5, 2,7, 3, 3,3 ou 4,5 mm. et de fer de 3, 4 ou 5 mm. de diamètre. — <sup>4)</sup> 1437 km. sont à fil simple et 59.857 km. à fil double. — <sup>5)</sup> 787 de ces postes sont ouverts pour le public comme cabines publiques. — <sup>6)</sup> Personnel commun aux deux services télégraphique et téléphonique. — <sup>7)</sup> La plupart des téléphonistes sont des dames. — <sup>8)</sup> Période de 3 minutes. — <sup>9)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 68 et suivantes. — <sup>10)</sup> Principalement pour des matériaux vendus. — <sup>11)</sup> Y compris les taxes pour les conversations locales mentionnées sous V, b, ainsi que le produit net de l'exploitation commune avec des lignes privées. — <sup>12)</sup> Dont 2 dans des villes. — <sup>13)</sup> Il n'existe pas de données exactes à ce sujet.

**Suisse.** — <sup>1)</sup> Lignes aériennes : en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines : fils doubles. — <sup>2)</sup> Longueur totale des sections de lignes souterraines. Plusieurs canaux posés sur le même parcours ne forment qu'une seule section de ligne. — <sup>3)</sup> Encore en partie fils de bronze de 1,5 mm. ; dès 1899, les nouvelles constructions se font exclusivement en fil de bronze de 1,5 mm. — <sup>4)</sup> Les conducteurs à double fil sont comptés deux fois. Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180 et 200 conducteurs doubles. — <sup>5)</sup> Fils de bronze de 2, 3 et 4 mm. — <sup>6)</sup> Fils aériens de bronze de 3, 4 et 5 mm. — <sup>7)</sup> La longueur des lignes interurbaines est comprise dans les chiffres indiqués sous rubrique I, b (réseaux urbains). — <sup>8)</sup> Le chiffre total représente une longueur de fils (les lacets comptés à double) de 38.883 km. — <sup>9)</sup> Y compris 839 stations communales. — <sup>10)</sup> La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — <sup>11)</sup> En outre, 42 fonctionnaires du télégraphe surveillent aussi le service téléphonique. — <sup>12)</sup> A savoir : 360 à titre permanent et 145 à titre temporaire ; ils sont payés de fr. 3,50 à fr. 6,50 par jour. — <sup>13)</sup> Non compris 593 téléphonistes qui exercent encore une autre profession. — <sup>14)</sup> Y compris 54.454 conversations inter-

## Statistique des communications téléphoniques, année 1902.

## Observations

nationales partantes. — <sup>15)</sup> Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 70 et suivantes, et N° 2 du 25 Février 1895, page 37. — <sup>16)</sup> Les recettes (surtaxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes (fr. 23.427) sont contenues dans le produit des télégrammes. — <sup>17)</sup> Non compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 252.634. — <sup>18)</sup> Y compris fr. 850.475 d'intérêts du compte de construction et de l'inventaire, ainsi que fr. 2.375.365 d'amortissement du compte de construction.

**Tunisie.** — <sup>1)</sup> 4 réseaux à double fil et 5 à simple fil. — <sup>2)</sup> Fils de bronze de  $1\frac{1}{10}$  mm. — <sup>3)</sup> Fils de cuivre de 2,5 mm. et fils de fer de 3 et 4 mm. — <sup>4)</sup> Les circuits téléphoniques sont posés sur les mêmes appuis que les lignes télégraphiques. — <sup>5)</sup> Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — <sup>6)</sup> Les tarifs ont été modifiés au cours de l'année 1902. Les abonnements sont de deux sortes : *a)* à forfait, fr. 200 par an ou fr. 150 suivant l'importance des villes; *b)* à conversations taxées, fr. 40 par an. Les appareils et la ligne reliant les postes au bureau central dans un rayon de mille mètres sont établis et entretenus moyennant une contribution forfaitaire de fr. 150 payables en quatre annuités décroissantes. Au delà du rayon de mille mètres, la construction de la ligne donne lieu au payement d'une taxe supplémentaire. Taxe des conversations par unité de durée de 3 minutes : *a)* 10 centimes par conversation locale; *b)* 25 centimes pour les conversations vicinales; *c)* 40 centimes pour les conversations régionales; *d)* La taxe interrégionale est de 50 centimes jusqu'à 150 km. et s'accroît de 25 centimes par 75 km.

